



CDEN du 30 juin 2022

Compte-rendu de la CGT Éduc'action



Lors des déclarations liminaires, sont dénoncés entre autres : le manque de profs, d'AEd, l'installation de tourniquets à l'entrée des collèges, Parcoursup et la réforme du bac, l'interdiction faite aux parents d'accompagner leurs enfants dans les écoles à l'exception du premier jour pour les maternelles, le poids des cartables et l'insuffisance de l'augmentation du point d'indice.

La FCPE demande ce que deviennent ces déclarations, remarquant que des sujets sont évoqués depuis des années dans les liminaires et qu'ils sont pourtant toujours d'actualité (poids des cartables). L'Inspecteur d'Académie répond que les déclarations liminaires sont jointes au PV et remontées, y compris au niveau national et qu'il essaie d'y répondre.

En ce qui concerne les tourniquets, Mme ARINI, vice présidente du conseil départemental, précise qu'ils n'ont été installés qu'à la demande de chaque CA.

L'IA précise que 1200 élèves ukrainien·es, tous degrés confondus, ont été accueilli·es dans le département. On est le département qui en accueille le plus. On a ouvert 14 UPE2A second degré et 4 premier degré. Le ministère dit qu'on devrait pouvoir les reconduire avec des moyens supplémentaires à la rentrée. On a recruté 6 enseignant·es ukrainien·es, on a équipé les élèves en ordinateurs et tablettes.

Pour la rentrée, les ukrainien·nes sont comptabilisé·es dans les effectifs. Pour le moment, ça correspond à 628 élèves de plus à la rentrée.

Il est signalé qu'il y a parfois des élèves inclus·es dans des classes alors qu'ils ne comprennent pas du tout la langue française et qu'il y a aussi peut-être un problème de répartition entre les établissements. Inquiétude pour la rentrée à cause du manque de place dans les locaux. À Port Lympia, il y a des classes à 33-34. Demandes également que les conditions d'attribution des aides sociales soient assouplies afin qu'ils y aient droit.

Le département répond que oui.

Question sur les dérogations de carte scolaire, qui semblent moins souples cette année. Évocation du cas de Grasse où des enfants de CM2 se sont vu·es refuser des dérogations pour suivre les options artistiques et sportives proposées dans certains collèges et même lorsque la fratrie était déjà scolarisée dans le collège.

L'IA répond qu'il a fonctionné exactement comme les années précédentes. Mais ne sont possibles que les dérogations dans la limite des places qui sont disponibles, avec une hiérarchie des motifs. Si plusieurs élèves avec un même motif ne peuvent pas tous entrer, personne n'entre, par équité.

Les effectifs étant très proches des seuils, le système a été bloqué.

Le conseil départemental dit que le rapprochement de fratrie est indispensable. C'est ingérable sans ça pour les familles.

Interdiction d'accès des parents dans les écoles.

L'IA dit qu'il a noté la question, mais qu'il n'y répondra pas ici parce que ça ne dépend pas que de lui.

RYTHMES SCOLAIRES :

Maintenant l'intégralité des écoles du département sont à 4 jours.

Voté à l'unanimité.

PLAN COLLÈGE :

L'ensemble des travaux réalisés durant l'année et ceux prévus sont présentés. Ça va de la construction de 3 nouveaux collèges à la réfection de gymnases, en passant par la végétalisation de cours de récréation, réhabilitations d'internats, rénovations de salles de TP ...

Un appel à projet FabLab a été lancé, 9 dossiers ont été présentés, tous retenus. Ces projets sont très variés, il peuvent avoir des liens avec le numérique, ou consister en la mise en place de laboratoire de couture par exemple.

Il est demandé par la Maire de Coaraze si des panneaux photovoltaïques sont prévus sur les nouvelles constructions ?

Le département répond que oui, même sur les rénovations des étanchéités par exemple, mais qu'il n'y a plus de possibilité de réinjecter le courant produit dans le réseau, il faut donc faire une étude précise de la dimension des installations.

SECTORISATION :

Rattachement à compter de la rentrée scolaire 2022/2023 : L'Impasse des eucalyptus à Cannes au Collège Pierre Bonnard situé au Cannet, qui était précédemment rattachée au collège des Vallergues à Cannes, afin de rationaliser les déplacements des élèves à compter de la rentrée scolaire 2022/2023

Vote à l'unanimité.

TRANSFERT COMPÉTENCE RÉSEAU INFORMATIQUE :

Le principe est le basculement de la charge de la maintenance informatique du rectorat vers le CD06, tant pour la partie administrative que pour la partie pédagogique. Finalisation prévue pour la rentrée 2023. On était le dernier département de la région à ne pas avoir fait ce transfert.

Les PAM vont disparaître, il y a 4 ingénieurs dans ces PAM, le département reprendra 2 ingénieurs, les autres feront l'objet d'un redéploiement au sein de l'EN.

Discussion sur l'équipement en tablettes : c'est plutôt les classes mobiles qui sont privilégiées maintenant. Licence des manuels qui est de plus en plus chère.

La CGT signale que le tout numérique n'est pas forcément la solution. Qu'à l'heure où on déplore un défaut d'attention des élèves, souvent imputé à la trop forte utilisation des écrans, les multiplier à l'école n'est pas forcément une bonne idée.

BILAN DES AIDES AUX FAMILLES :

Prise en charge de 1 € par repas de cantine pour les familles touchant l'ARS. On a pris aussi en charge l'intégralité des frais de repas des élèves ukrainien-nes pour le moment. Les prises en charge à 1 € sont en baisse, il faut aider les familles à remplir les dossiers de demande, ce n'est pas dû à une baisse de la paupérisation. Les demandes d'aides passent de 5463 l'année 2018/2019 à 2787 en 2021/2022.

Récapitulatif sur les mentions TB au DNB et la récompense : passe excellence 06 d'une valeur de 160 €

La FSU intervient sur le changement de catégorie du collège les Jasmins, alors que le public n'a pas changé. Ce serait dû au mauvais remplissage des dossiers selon eux, conséquence de la fracture numérique.

L'IA répond qu'il y a vraiment des vérifications importantes qui sont faites avant de changer la catégorie d'un collège.